

Affiché le  
25 MAI 2021

**COUR D'APPEL DE DOUAI  
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOULOGNE SUR MER**

Parquet du Procureur de la République  
\*Tél : 03.21.99.61.00 - Fax : 03.21.99.61.33\*

2626

**AGRÉMENT D'UN GARDE CHASSE PARTICULIER  
ET GARDE DES BOIS ET FORETS PARTICULIER**

Nous, Pascal MARCONVILLE, procureur de la République près le Tribunal judiciaire de BOULOGNE SUR MER,

Vu les articles 29, 29-1 et R.15.33-24 à R.15.33-29-2 du code de procédure pénale,

Vu les articles R.428-25 et R. 437-3-1 du code de l'environnement,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020-59 en date du 06 avril 2021 portant agrément de:

Monsieur POUTRE Jean-Baptiste, Michel  
né le 28 octobre 1986 à SAINT MARTIN BOULOGNE 62280  
domicilié 35 Impasse des Mottes à HENNEVEUX 62142

en qualité de garde chasse particulier et garde des bois et forêts particulier : droits de chasse de Madame la Présidente du Syndicat Mixte EDEN 62 sur le territoire des communes de TOURNEHEM SUR LA HEM, EPERLECQUES, NESLES, MENNEVILLE, LONGUEVILLE, BAINGHEM et SAINT MARTIN BOULOGNE.

Vu la demande d'EDEN 62, transmise par courrier le 16 avril 2021, sollicitant l'agrément de Monsieur POUTRE Jean-Baptiste..

Vu l'enquête de moralité de la Gendarmerie de CALAIS en date du 07 mai 2021;

Vu l'absence de mention sur le casier judiciaire de Monsieur Jean-Baptiste POUTRE;

**AGRÉONS Monsieur POUTRE Jean-Baptiste en qualité de garde chasse particulier et garde des bois et forêts particulier : droit de chasse de Madame la Présidente du Syndicat Mixte EDEN 62 sur le territoire des communes de TOURNEHEM SUR LA HEM, EPERLECQUES, NESLES, MENNEVILLE, LONGUEVILLE, BAINGHEM et SAINT MARTIN BOULOGNE.**

Le présent agrément ne prendra effet qu'après la prestation de serment de Monsieur Jean-Baptiste POUTRE devant le Tribunal de proximité de BOULOGNE SUR MER ou, à défaut d'audience utile, devant le Tribunal judiciaire de BOULOGNE-SUR-MER.

DISONS que la présente décision sera notifiée :

\* à Monsieur le Sous-Préfet de BOULOGNE SUR MER et de SAINT OMER

\* à Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de CALAIS

\* à Monsieur le Juge du tribunal de proximité de BOULOGNE SUR MER

\* à Messieurs ou Mesdames les Maires des communes de TOURNEHEM SUR LA HEM, EPERLECQUES, NESLES, MENNEVILLE, LONGUEVILLE, BAINGHEM et SAINT MARTIN BOULOGNE.

Fait à BOULOGNE SUR MER, le 19 mai 2021

Le Procureur de la République,

Pascal MARCONVILLE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

**AGRÉMENT D'UN GARDE CHASSE PARTICULIER  
ET GARDE DES BOIS ET FORETS PARTICULIER**

Nous, Philippe SABATIER, Procureur de la République Adjoint près le Tribunal judiciaire de BOULOGNE SUR MER,

Vu les articles 29, 29-1 et R.15.33-24 à R.15.33-29-2 du code de procédure pénale,  
Vu les articles R.428-25 du code de l'environnement,  
Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 septembre 2021 portant agrément de:

Monsieur DARCY Olivier, Henri, Gilbert,  
né le 15 août 1976 à BOULOGNE SUR MER 62200  
domicilié 67 Avenue du Docteur Croquelois à ST-LEONARD 62360

en qualité de garde-chasse particulier et garde des bois et forêts particulier pour constater les délits et contraventions dans le domaine de la chasse prévus au code de l'environnement, les délits et contraventions touchant à la propriété forestière qui portent préjudice aux droits de chasse, et à la propriété forestière Syndicat Mixte EDEN 62 sur le territoire des communes de **TOURNEHEM SUR LA HEM, EPERLECQUES, NESLES, MENNEVILLE, DESVRES, LONGUEVILLE, BAINGHEN et SAINT-MARTIN BOULOGNE**.

Vu la demande d'EDEN 62, transmise par courrier le 12 octobre 2021, sollicitant l'agrément de Monsieur DARCY Olivier.

Vu l'enquête de moralité du Commissariat de Police de BOULOGNE SUR MER en date du 26 novembre 2021;

Vu l'absence de mention sur le casier judiciaire de Monsieur DARCY Olivier;

**AGRÉONS** Monsieur DARCY Olivier en qualité de garde-chasse particulier et garde des bois et forêts particulier : droit de chasse à la propriété forestière Syndicat Mixte EDEN 62 sur le territoire des communes de **TOURNEHEM SUR LA HEM, EPERLECQUES, NESLES, MENNEVILLE, DESVRES, LONGUEVILLE, BAINGHEN et SAINT-MARTIN BOULOGNE**.

Le présent agrément ne prendra effet qu'après la prestation de serment de Monsieur DARCY Olivier devant le Tribunal de proximité de BOULOGNE SUR MER ou, à défaut d'audience utile, devant le Tribunal judiciaire de BOULOGNE-SUR-MER.

DISONS que la présente décision sera notifiée :

- \* à Monsieur le Sous-Préfet de BOULOGNE SUR MER
- \* à Monsieur le Commissaire de Police de BOULOGNE SUR MER
- \* à Monsieur le Juge du tribunal de proximité de BOULOGNE SUR MER
- \* à Messieurs ou Mesdames les Maires des communes de **TOURNEHEM SUR LA HEM, EPERLECQUES, NESLES, MENNEVILLE, DESVRES, LONGUEVILLE, BAINGHEN et SAINT-MARTIN BOULOGNE**.

Fait à BOULOGNE SUR MER, le 26 novembre 2021  
Le Procureur de la République Adjoint,  
Philippe SABATIER

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**

COUR D'APPEL DE DOUAI  
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOULOGNE SUR MER

Parquet du Procureur de la République  
\*Tél : 03.21.99.61.00 - Fax : 03.21.99.61.33\*

envoyé le  
- 7 JUIN 2021  
2026

AGRÉMENT D'UN GARDE CHASSE PARTICULIER  
ET GARDE DES BOIS ET FORETS PARTICULIER

Nous, Pascal MARCONVILLE, procureur de la République près le Tribunal judiciaire de BOULOGNE SUR MER,

Vu les articles 29, 29-1 et R.15.33-24 à R.15.33-29-2 du code de procédure pénale,

Vu les articles R.428-25 et R. 437-3-1 du code de l'environnement,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020-59 en date du 06 avril 2021 portant agrément de:

Monsieur POUTRE Jean-Baptiste, Michel  
né le 28 octobre 1986 à SAINT MARTIN BOULOGNE 62280  
domicilié 35 Impasse des Mottes à HENNEVEUX 62142

en qualité de garde chasse particulier et garde des bois et forêts particulier : droits de chasse de Madame la Présidente du Syndicat Mixte EDEN 62 sur le territoire des communes de TOURNEHEM SUR LA HEM, EPERLECQUES, NESLES, MENNEVILLE, LONGUEVILLE, BAINGHEM, SAINT MARTIN BOULOGNE et DESVRES.

Vu la demande d'EDEN 62, transmise par courrier le 16 avril 2021, sollicitant l'agrément de Monsieur POUTRE Jean-Baptiste..

Vu l'enquête de moralité de la Gendarmerie de CALAIS en date du 07 mai 2021;

Vu l'absence de mention sur le casier judiciaire de Monsieur Jean-Baptiste POUTRE:

AGRÉONS Monsieur POUTRE Jean-Baptiste en qualité de garde chasse particulier et garde des bois et forêts particulier : droit de chasse de Madame la Présidente du Syndicat Mixte EDEN 62 sur le territoire des communes de TOURNEHEM SUR LA HEM, EPERLECQUES, NESLES, MENNEVILLE, LONGUEVILLE, BAINGHEM, SAINT MARTIN BOULOGNE et DESVRES.

Le présent agrément ne prendra effet qu'après la prestation de serment de Monsieur Jean-Baptiste POUTRE devant le Tribunal de proximité de BOULOGNE SUR MER ou, à défaut d'audience utile, devant le Tribunal judiciaire de BOULOGNE-SUR-MER.

DISONS que la présente décision sera notifiée :

- \* à Monsieur le Sous-Préfet de BOULOGNE SUR MER et de SAINT OMER
- \* à Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de CALAIS
- \* à Monsieur le Juge du tribunal de proximité de BOULOGNE SUR MER
- \* à Messieurs ou Mesdames les Maires des communes de TOURNEHEM SUR LA HEM, EPERLECQUES, NESLES, MENNEVILLE, LONGUEVILLE, BAINGHEM, SAINT MARTIN BOULOGNE et DESVRES.

Fait à BOULOGNE SUR MER, le 03 juin 2021

Le Procureur de la République,

Pascal MARCONVILLE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

*reçu et Affiché le*

**COUR D'APPEL DE DOUAI**  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOULOGNE SUR MER**

Parquet du Procureur de la République  
\*Tél : 03.21.99.61.00 - Fax : 03.21.99.61.33\*

28 JUIN 2021

2026

**AGRÉMENT D'UN GARDE PARTICULIER**

Nous, Pascal MARCONVILLE, procureur de la République près le Tribunal judiciaire de BOULOGNE SUR MER,

Vu les articles 29, 29-1 et R.15-33-24 à R.15.33-29-2 du code de procédure pénale,

Vu l'article R.437-3-1 du code de l'environnement,

Vu l'arrêté de Monsieur le Sous-Préfet de Boulogne sur mer en date du **27 mai 2021** reconnaissant l'aptitude de Monsieur **THERY Christophe**

Vu l'arrêté préfectoral en date du **27 mai 2021** portant agrément de :

**Monsieur THERY Christophe, Claude,**  
Né le 12 novembre 1971 à **LILLE (59)**  
domicilié 24 rue des victoires à **BOULOGNE SUR MER 62200**

en qualité de garde particulier - garde pêche pour constater les délits et contraventions relatifs à la pêche en eau douce prévus au code de l'environnement qui portent préjudice aux droits de pêche du Syndicat Mixte EDEN 62 sur le territoire des communes de **TOURNEHEM SUR LA HEM, EPERLECQUES, NESLES, MENNEVILLE, DESVRES, LONGUEVILLE, BAINGHEN et SAINT-MARTIN-BOULOGNE.**

Vu la demande d'EDEN 62 en date du **01 juin 2021** sollicitant son agrément,

Vu l'enquête de moralité du Commissariat Central de **BOULOGNE SUR MER** date du **15 juin 2021**.

Vu l'absence de mention sur le casier judiciaire de Monsieur **THERY Christophe**;

**AGRÉONS** Monsieur **THERY Christophe** en qualité de garde particulier pour les communes de **TOURNEHEM SUR LA HEM, EPERLECQUES, NESLES, MENNEVILLE, DESVRES, LONGUEVILLE, BAINGHEN et SAINT-MARTIN-BOULOGNE.**

Le présent agrément ne prendra effet qu'après la prestation de serment de Monsieur **THERY Christophe** devant le Tribunal de proximité de **BOULOGNE SUR MER** ou, à défaut d'audience utile, devant le Tribunal judiciaire de **BOULOGNE SUR MER**.

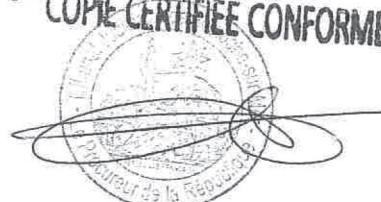
**DISONS** que la présente décision sera notifiée :

- \* à Monsieur le Sous-Préfet de **BOULOGNE SUR MER**.
- \* à Monsieur le Commissaire de **BOULOGNE-SUR-MER**.
- \* à Monsieur le Juge du tribunal de proximité de **BOULOGNE-SUR-MER**.
- \* à Messieurs les Maire des communes **TOURNEHEM SUR LA HEM, EPERLECQUES, NESLES, MENNEVILLE, DESVRES, LONGUEVILLE, BAINGHEN et SAINT-MARTIN-BOULOGNE**.
- \* à EDEN 62 qui en remettra un exemplaire à l'intéressé pour valoir commission.

Fait à **BOULOGNE SUR MER**, le **18 juin 2021**  
Le Procureur de la République,  
Pascal MARCONVILLE



**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**



COUR D'APPEL DE DOUAI  
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOULOGNE SUR MER  
Parquet du Procureur de la République  
\*Tél : 03.21.99.61.00 - Fax : 03.21.99.61.33\*

- 6 AOUT 2021

26

AGRÉMENT D'UN GARDE PARTICULIER

Nous, Cécile VILLOUTREIX, pour le procureur de la République près le Tribunal judiciaire de BOULOGNE SUR MER,

Vu les articles 29, 29-1 et R.15.33-24 à R.15.33-29-2 du code de procédure pénale,

Vu l'article R.437-3-1 du code de l'environnement,

Vu l'arrêté de Monsieur le Sous-Préfet de Boulogne sur mer en date du 27 mai 2021 reconnaissant l'aptitude de Monsieur DEGUINE Christophe.

Vu l'arrêté préfectoral en date du 27 mai 2021 portant agrément de :

Monsieur DEGUINE Christophe, Gérard, Henri  
Né le 05 février 1973 à BOULOGNE-SUR-MER 62200  
domicilié 29 rue de la coquerelle à BRUNEMBERT 62240

en qualité de garde particulier - garde pêche pour constater les délit et contraventions relatifs à la pêche en eau douce prévus au code de l'environnement qui portent préjudice aux droits de pêche du Syndicat Mixte EDEN 62 le territoire des communes de TOURNEHEM SUR LA HEM, EPERLECQUES, NESLES, MENNEVILLE, DESVRES, LONGUEVILLE, BAINGHEN et SAINT-MARTIN-BOULOGNE.

Vu la demande d'EDEN 62 en date du 01 juin 2021 sollicitant son agrément,

Vu l'enquête de moralité de la Brigade de Proximité de SAMER en date du 23 juillet 2021.

Vu l'absence de mention sur le casier judiciaire de Monsieur DEGUINE Christophe.

AGRÉONS Monsieur DEGUINE Christophe en qualité de garde particulier pour les communes de TOURNEHEM SUR LA HEM, EPERLECQUES, NESLES, MENNEVILLE, DESVRES, LONGUEVILLE, BAINGHEN et SAINT-MARTIN-BOULOGNE.

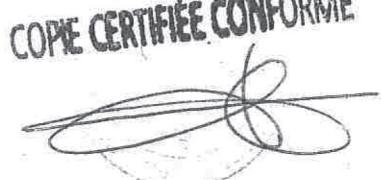
Le présent agrément ne prendra effet qu'après la prestation de serment de Monsieur DEGUINE Christophe devant le Tribunal de proximité de BOULOGNE SUR MER ou, à défaut d'audience utile, devant le Tribunal judiciaire de BOULOGNE SUR MER.

DISONS que la présente décision sera notifiée :

- \* à Monsieur le Sous-Préfet de BOULOGNE SUR MER
- \* à Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de CALAIS
- \* à Monsieur le Juge du tribunal de proximité de BOULOGNE SUR MER
- \* à Messieurs les Maire des communes TOURNEHEM SUR LA HEM, EPERLECQUES, NESLES, MENNEVILLE, DESVRES, LONGUEVILLE, BAINGHEN et SAINT-MARTIN-BOULOGNE.
- \* à EDEN 62 qui en remettra un exemplaire à l'intéressé pour valoir commission.

Fait à BOULOGNE SUR MER, le 03 août 2021  
P/Le Procureur de la République,

  
Cécile VILLOUTREIX  
Substitut du procureur

  
COPIE CERTIFIÉE CONFORME

COUR D'APPEL DE DOUAI  
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOULOGNE SUR MER

Parquet du Procureur de la République  
\*Tél : 03.21.99.61.00 - Fax : 03.21.99.61.33\*

AGRÉMENT D'UN GARDE PARTICULIER

23 JUIL 2021  
2026

Nous, Pascal MARCONVILLE, procureur de la République près le Tribunal judiciaire de BOULOGNE SUR MER,

Vu les articles 29, 29-1 et R.15-33-24 à R.15.33-29-2 du code de procédure pénale,

Vu l'article R.437-3-1 du code de l'environnement,

Vu l'arrêté de Monsieur le Sous-Préfet de Boulogne sur mer en date du **27 mai 2021** reconnaissant l'aptitude de Monsieur DEGUINE Christophe.

Vu l'arrêté préfectoral en date du **27 mai 2021** portant agrément de :

**Monsieur DEGUINE Christophe, Gérard, Henri**  
Né le 05 février 1973 à BOULOGNE-SUR-MER 62200  
domicilié 29 rue de la coquerelle à BRUNEMBERT 62240

en qualité de garde particulier - garde pêche pour constater les délits et contraventions relatifs à la pêche en eau douce prévus au code de l'environnement qui portent préjudice aux droits de pêche du Syndicat Mixte EDEN 62 le territoire des communes de TOURNEHEM SUR LA HEM, EPERLECQUES, NESLES, MENNEVILLE, DESVRES, LONGUEVILLE, BAINGHEN et SAINT-MARTIN-BOULOGNE.

Vu la demande d'EDEN 62 en date du **01 juin 2021** sollicitant son agrément,

Vu l'enquête de moralité de la **Brigade de Proximité de SAMER** en date du **23 juillet 2021**.

Vu l'absence de mention sur le casier judiciaire de Monsieur DEGUINE Christophe;

AGRÉONS Monsieur DEGUINE Christophe en qualité de gardé particulier pour les communes de TOURNEHEM SUR LA HEM, EPERLECQUES, NESLES, MENNEVILLE, DESVRES, LONGUEVILLE, BAINGHEN et SAINT-MARTIN-BOULOGNE.

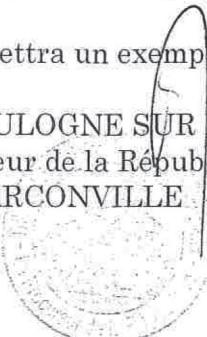
Le présent agrément ne prendra effet qu'après la prestation de serment de Monsieur DEGUINE Christophe devant le Tribunal de proximité de CALAIS ou, à défaut d'audience utile, devant le Tribunal judiciaire de BOULOGNE SUR MER.

DISONS que la présente décision sera notifiée :

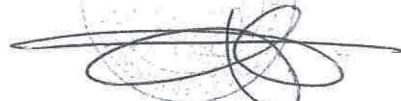
- \* à Monsieur le Sous-Préfet de CALAIS
- \* à Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de CALAIS
- \* à Monsieur le Juge du tribunal de proximité de CALAIS
- \* à Messieurs les Maire des communes TOURNEHEM SUR LA HEM, EPERLECQUES, NESLES, MENNEVILLE, DESVRES, LONGUEVILLE, BAINGHEN et SAINT-MARTIN-BOULOGNE.
- \* à EDEN 62 qui en remettra un exemplaire à l'intéressé pour valoir commission.

Fait à BOULOGNE SUR MER, le **26 juillet 2021**

Le Procureur de la République,  
Pascal MARCONVILLE



COPIE CERTIFIÉE CONFORME





**PRÉFET  
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Sous-préfecture  
de Boulogne-sur-mer**

Bureau du Cabinet et de la Sécurité

Boulogne-sur-Mer, le 16 août 2021.

2026

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT RENOUVELLEMENT D'AGREMENT  
EN QUALITÉ DE GARDE PARTICULIER**

**Vu** le Code de Procédure Pénale, notamment ses articles 29, 29-1 et R.15-33-24 à R.15-33-29-2 ;

**Vu** le Code de la voirie routière, notamment son article L.116-2 ;

**Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**Vu** le décret du 26 mai 2020 portant nomination de Mme Dominique CONSILLE, sous-préfète hors-classe, sous-préfète de Boulogne-sur-Mer ;

**Vu** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Louis LE FRANC en qualité de Préfet du Pas-de-Calais (hors classe) ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2021-11-25 du 12 avril 2021 accordant délégation de signature à Mme Dominique CONSILLE, sous-préfète de Boulogne-sur-Mer, ainsi qu'aux personnes placées sous son autorité ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 8 décembre 2015 reconnaissant les aptitudes techniques de M. Patrice CHARLES à l'exercice des fonctions de garde particulier ;

**Vu** la commission délivrée par M. Philippe CHARTON, Directeur Général d'Habitat du Littoral de Boulogne-sur-Mer à M. Patrice CHARLES par laquelle il lui confie la surveillance des biens immobiliers du patrimoine d'Habitat du Littoral situés sur le territoire des communes figurant sur la liste ci-jointe.

**Arrête**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Patrice CHARLES, né le 4 octobre 1959 à BERGUES (59) et demeurant au 10/131 rue du Vivier à BOULOGNE SUR MER (62200), est agréé en qualité de garde particulier pour constater tous délits et contraventions qui portent atteinte aux propriétés du patrimoine d'Habitat du Littoral situées sur le territoire des communes figurant sur la liste ci-jointe.

**Article 2** : La liste des propriétés ou des territoires concernés est précisée dans la commission annexée au présent arrêté.

2 Allée Roussillon  
24 Rue Beaurepaire  
2 à 24 Enclos Valentin Haüy  
54 Rue de la Colonne  
2A à 2J Avenue de Normandie

## SECTEUR SUD

### DAMREMONT

#### ADRESSES

2 à 32, 38 et 40 Place Léon Blum  
46 à 50 Place Léon Blum  
6 à 28 Boulevard Chanzy  
60 à 76 Boulevard Chanzy  
8 Allée Gustave Flaubert  
2-4-6 Allée Demarie  
1-3-5-7-9 Allée Levillain  
20-22-24 Allée Louis Bouclet  
2-4-6-8-10 Allée de l'Alma  
29-31, 2-4-7, 55-57 Rue du Colonel de l'Espérance  
2-11bis-35 Allée d'Austerlitz  
4 Allée Alphonse Daudet  
1-7-11 Place Damrémont

### MONTPLAISIR

#### ADRESSES

18-20, 90 à 102 Rue Saint Exupéry  
Rue Roger Farjon

### MARYSE BASTIE

#### ADRESSES

12-14 Rue Maryse Bastié  
2-4-6-9 Passage du Parc

### DIDEROT

6-8-10 RUE HENRI FABRE

### CENTRE VILLE

#### ADRESSES

43-69-71-80-80bis-83-88-91-93 Rue Félix Adam  
65 et 148 Rue Faidherbe  
3-4-5-12-16-19-21-22-23-25-27-30-32-38 Rue Ernest Hamy  
13 - 22 - 27 - 29 Rue des Carreaux  
3, 36 et 37 Rue d'Artois  
5 Rue Simoneau  
1 - 12 - 18 - 19 - 24 - 30 - 32 Rue Leuliette  
33 - 35 - 37 - 39 - 40 - 50 Rue Monssigny  
11 et 18 Cour Adamy  
9 - 11 - 13 - 15 - 17 - 19 Rue Desille  
1 - 9 - 11 - 13 - 15 - 17 cour des Potiers  
16 RUE ERNEST HAMY  
3 - 4 - 6 - 7 - 17 - 19 Rue du Renard  
11 - 13 - 15 Passage Siblequin  
17 à 29 Rue des Religieuses Anglaises

66 - 96 - 98 Rue Saint Louis
10 Place Navarin
42 C Rue de Rosny
48 Rue du Vivier
85 et 99 RUE DU CAMP DE DROITE
4 ALLEE PHILIPPE PINEL
137 BD DAUNOU
158 et 170 RUE NATIONALE
48 RUE EDMOND HEDOUIN
5 à 11 RUE DE LA MARINE

58 Rue Amiral Bruix

53 RUE FERDINAND BUISSON
10 RUE DUMONT DE COURSET
5 et 51 RUE JEAN-CHARLES CAZIN
4 PLACE LUMIERE
7 rue LOUIS BEGUE
10 - 36 - 50 RUE DE TIVOLI
50 à 60 RUE BELLE ISLE

### **HENRIVILLE**

#### **ADRESSES**

41 à 57 Rue d'Henriville
42 à 48 Boulevard Auguste Huguet
2 à 30 Rue Copemic

### **RESISTANCE**

#### **ADRESSES**

73P-73Q-75-77-79 Rue de la Résistance
1 à 29 ALLEE DU PETIT BOIS

**Article 3:** Le présent agrément est délivré pour une durée de CINQ ANS.

**Article 4 :** Dans l'exercice de ses fonctions, M. Patrice CHARLES doit être porteur en permanence du présent arrêté ou de sa carte d'agrément qui doivent être présentés à toute personne qui en fait la demande.

**Article 5 :** Le présent agrément doit être retourné sans délai à la sous-préfecture en cas de cessation de fonctions, que celle-ci résulte de l'initiative du garde particulier, de son employeur ou de la perte des droits du commettant.

**Article 6 :** Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification :

- d'un recours gracieux auprès du Préfet du Pas-de-Calais,
- d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de l'Intérieur,
- d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Lille.

L'exercice d'un recours gracieux ou hiérarchique proroge de deux mois le délai pour exercer un recours contentieux.

**Article 7 :** La sous-préfète de Boulogne-sur-Mer est chargée de l'application du présent arrêté qui sera notifié à M. Patrice CHARLES.

la sous-préfète,



Dominique CONSILLE

Destinataires :

M. Patrice CHARLES  
10/131 rue du Vivier  
62200 BOULOGNE SUR MER

M. Philippe CHARTON  
Directeur Général d'Habitat du Littoral  
30/32 Avenue Charles de Gaulle  
62200 BOULOGNE SUR MER

Mme la Maire de Neufchâtel Hardelot et MM. les Maires d'Audresselles, Boulogne-sur-Mer, Carly, Ferques, Hesdin l'Abbé, Isques, La Capelle les Boulogne, Le Portel, Outreau, Réty, Rinxent, Saint Martin Boulogne, Samer, Wimereux et Wimille

M. le Procureur de la République près le Tribunal Judiciaire de Boulogne-sur-Mer



## DEMANDE D'AGREMENT POUR UN GARDE PARTICULIER

- Première demande d'agrément (\*)  
 Renouvellement de l'agrément

### ■ PARTIE A REMPLIR PAR LE COMMETTANT (PROPRIETAIRE OU DETENTEUR DES DROITS D'USAGE)

Je soussigné(e)

Nom : CHARTON

Prénom : Philippe

Qualité : Directeur Général

Domicilié(e) à 30/32 Avenue Charles de Gaulle

03 21 10 01 30

Code postal : 62 200

Ville : BOULOGNE SUR MER

Le cas échéant, nom de l'association, groupement ou collectivité : HABITAT DU LITTORAL

Précisez ci-dessous la composition du bureau :

Fonction	Nom	Prénom
Président		
Vice-Président (s)		
Secrétaire		
Secrétaire adjoint		
Trésorier		
Trésorier adjoint		

Sollicite l'agrément d'un \* :  Garde particulier  Garde-chasse particulier  Garde-pêche particulier  
 Garde des bois particulier  Garde du domaine public routier

Nom : CHARLES

Prénom : Patrice

Profession : Chargé Prévention Sécurité

Né(e) le : 4/10/1959

à BERGUES

.....

Domicilié(e) à 10131, Rue du Vivier

Code postal/Ville : 62900 BULOGNE/mer

Pour assurer la surveillance des biens suivants : l'ensemble du Patrimoine  
d'HABITAT DU LITTORAL

Dans l'hypothèse où la surveillance des biens susvisés était déjà assurée par un ou plusieurs autres gardes particuliers, veuillez préciser leur identité ci-dessous. (En cas de cessation de fonction, merci de bien vouloir retourner les arrêtés d'agrément) :

FAIT A Boulogne/mer LE 1<sup>er</sup> juillet 2011 SIGNATURE DU COMMETTANT

Vu pour être envoi à l'antenne préfectorale  
de 16/08/2011  
Pour la Présidente  
la secrétaire générale  
Martine NOTOUD EDE

(\*) Cocher la case correspondante



## OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE BOULOGNE-SUR-MER

Siren : 276 200 029 - N° TVA Intracommunautaire : FR08276200045 - APE : 6820 A

Boulogne S/Mer, le 2 septembre 2019

### ATTESTATION

Je soussigné, Philippe CHARTON, Directeur Général de l'Office Public de l'Habitat de BOULOGNE S/MER, atteste que notre établissement possède des biens immobiliers sur les communes suivantes :

- AUDRESSELLES
- BOULOGNE SUR MER
- CARLY
- FERQUES
- HESDIN L'ABBÉ
- ISQUES
- LA CAPPELLE
- LE PORTEL
- NEUFCHATEL-HARDELOT
- OUTREAU
- RÉTY
- RINXENT
- SAINT MARTIN BOULOGNE
- SAMER
- WIMILLE
- WIMEREUX.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Philippe CHARTON

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral  
de 16/08/2019  
Pour la sous-préfète  
la secrétaire générale  
Marine NOUVELAREDE



**PRÉFET  
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Sous-préfecture  
de Boulogne-sur-mer**

Bureau du Cabinet et de la Sécurité

Boulogne-sur-Mer, le 16 août 2021.

*9076*

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT RENOUVELLEMENT D'AGREMENT  
EN QUALITÉ DE GARDE PARTICULIER DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER**

**Vu** le Code de Procédure Pénale, notamment ses articles 29, 29-1 et R.15-33-24 à R.15-33-29-2 ;

**Vu** le Code de la voirie routière, notamment son article L.116-2 ;

**Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**Vu** le décret du 26 mai 2020 portant nomination de Mme Dominique CONSILLE, sous-préfète hors-classe, sous-préfète de Boulogne-sur-Mer ;

**Vu** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Louis LE FRANC en qualité de Préfet du Pas-de-Calais (hors classe) ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2021-11-25 du 12 avril 2021 accordant délégation de signature à Mme Dominique CONSILLE, sous-préfète de Boulogne-sur-Mer, ainsi qu'aux personnes placées sous son autorité ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 4 octobre 2017 reconnaissant les aptitudes techniques de Mme Ghariba LION-TOTS à l'exercice des fonctions de garde particulier du domaine public routier ;

**Vu** les commissions délivrées par M. Philippe CHARTON, Directeur Général d'Habitat du Littoral de Boulogne-sur-Mer et M. Frédéric CUVILLIER, Maire de Boulogne-sur-Mer à Mme Ghariba LION-TOTS par lesquelles ils lui confient la surveillance des biens immobiliers et du réseau routier du patrimoine d'Habitat du Littoral figurant sur les listes ci-jointes.

**Arrête**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Ghariba LION-TOTS, née le 21 mars 1979 à BOULOGNE SUR MER (62) et y demeurant au 5 rue Charles Lebeau, est agréée en qualité de garde particulier de la voirie routière pour constater tous délits et contraventions qui portent atteinte aux propriétés et au domaine public routier du patrimoine d'Habitat du Littoral situés sur le territoire des communes figurant sur les listes ci-jointes.



## OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE BOULOGNE-SUR-MER

Siren : 276 200 029 - N° TVA Intracommunautaire : FR08276200045 - APE : 6820 A

Boulogne S/Mer, le 2 septembre 2019

### ATTESTATION

Je soussigné, Philippe CHARTON, Directeur Général de l'Office Public de l'Habitat de BOULOGNE S/MER, atteste que notre établissement possède des biens immobiliers sur les communes suivantes :

- AUDRESSELLES
- BOULOGNE SUR MER
- CARLY
- FERQUES
- HESDIN L'ABBÉ
- ISQUES
- LA CAPPELLE
- LE PORTEL
- NEUFCHATEL-HARDELOT
- OUTREAU
- RÉTY
- RINXENT
- SAINT MARTIN BOULOGNE
- SAMER
- WIMILLE
- WIMEREUX.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Philippe CHARTON

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral  
de 10/08/21  
Pour la sous-préfète  
la secrétaire générale  
Martine NOUAREDES



## DEMANDE D'AGREMENT POUR UN GARDE PARTICULIER

- Première demande d'agrément (\*)  
 Renouvellement de l'agrément

### ■ PARTIE A REMPLIR PAR LE COMMETTANT (PROPRIETAIRE OU DETENTEUR DES DROITS D'USAGE)

Je soussigné(e)

Nom : CUVILLIER ..... Prénom : Frédéric ..... Qualité : Maire de Boulogne sur mer  
Domicilié(e) à 7 Place Godefroi de Bouillon ..... Tél. : 03 91 87 80 80  
Code postal : 62200 ..... Ville : BOULOGNE SUR MER

Le cas échéant, nom de l'association, groupement ou collectivité : .....

Précisez ci-dessous la composition du bureau :

Fonction	Nom	Prénom
Président		
Vice-Président (s)		
Secrétaire		
Secrétaire adjoint		
Trésorier		
Trésorier adjoint		

Sollicite l'agrément d'un \* :  Garde particulier  Garde-chasse particulier  Garde-pêche particulier  
 Garde des bois particulier  Garde du domaine public routier

Nom : LION - TOTS ..... Prénom : Ghaziba ..... Profession : Directrice GUP  
Né(e) le : 21/03/1979 ..... à Boulogne sur mer ..... Tél. : 06 73 99 07 29  
Domicilié(e) à 5 rue Charles Lebeau ..... Code postal/Ville : 62200  
Boulogne sur mer

Pour assurer la surveillance des biens suivants :

Vieille Patrimoine Hôtel du Nord

Dans l'hypothèse où la surveillance des biens susvisés était déjà assurée par un ou plusieurs autres gardes particuliers, veuillez préciser leur identité ci-dessous. (En cas de cessation de fonction, merci de bien vouloir retourner les arrêtés d'agrément) :

FAIT A Boulogne sur mer le .....

**SIGNATURE DU COMMETTANT**

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral  
de 10/08/2011  
Pour la Préfète  
la secrétaire générale  
Martine NOUGAREDE

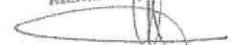
(\*) Cocher la case correspondante

## LISTING ADRESSES

SECTEUR NORD
TRANSITION
ADRESSE
1 à 7, 27, 49, 93-95, 119, 171bis, 177, 197 Rue du Chemin Vert
3 Rue du Chemin Vert
5 Rue du Chemin Vert
7 Rue du Chemin Vert
27 Rue du Chemin Vert
49 Rue du Chemin Vert
93 Rue du Chemin Vert
95 Rue du Chemin Vert
119 Rue du Chemin Vert
171 bis rue du Chemin Vert
177 Rue du Chemin Vert
197 Rue du Chemin Vert
2 à 10 passage Hippolyte Adam
1 - 3 Rue du Détroit
1 Square Blanche Paugham
139 à 145, 165 à 169, 173 à 179 Rue d'Arbletteuse
1 à 31 Square Anita CONTI
1-3 Rue du Maréchal Ney
2 à 18, 1 à 35 Rue d'Audresselles
1 à 15, 2 à 18 Allée d'Acadie
1 à 9, 2 à 8 Rue du Maréchal Davout
1 à 27 Square Andrée LEBLOND
1 à 7, 13-15, 2 à 30, 21 à 49 Rue du Sandettle
Square de l'Amphitrite
2 - 2bis, 8 -10, 11 - 13 Rue d'Utsire
1 à 3bis, 5A à 5D et 7 Rue de Sangatte
1 à 7 et 1A - 1B Square Jules et André LELEU
1A et 3 à 9 Square Georges GRIOS
1 à 9 et 6 à 30 Rue du Maréchal Berthier
3 à 15 Square Claude Campagne
2 à 16 Rue du Maréchal LANNES
2 à 26 - 1 à 5 Rue du Maréchal SOULT
2 à 8 - 1 et 3 Rue de Latouche Tréville
3 à 19 - 2 et 4 Place d'Argentine
1 à 7 - 4 et 6 Rue du Maréchal SUCHET
1 - 3 Square Camille COROT
2 à 8 - 11 - 32 Rue Paul GRAF
1 à 9 - 15 à 25 - 6 à 10 Rue du Régiment de la Chaudière
1 à 13 Allée Edouard Manet
1 Square Francis Tattegrain
7 à 33 Rue de Wissant
62-64-68-74-102-106-108-110 Rue de Wissant

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral  
de 12-08-17 A

Pour la sous-préfecture  
la secrétaire générale  
Martine NUGAREDE



<b>TRIENNAL</b>	
<b>ADRESSES</b>	
1 à 15 Avenue Percier Fontaine	
4-6-8 Avenue Percier Fontaine	
6 Impasse Talma	
1-3 et 9 à 15 Allée Boieldieu	
1 et 2 à 8 Allée Le Sueur	
Place Vignon	
2 à 10 Allée Méhul	
1 à 7 Square Chérubini	
2-4-6 Allée Prud'hon	
2 Allée Chalgrin	
2-4 Allée Monge	
1 à 7 et 4 Allée Ingres	
1-3 Allée Isabey	
1 à 5 Allée Madame de Staël	
1 à 15 et 2 Allée Houdon	
2 à 16 Avenue David	
20-26-28-32-34-33-35 rue de Condorcet	
<b>DELACROIX - MOLINET</b>	
<b>ADRESSES</b>	
3 à 51 Rue Auguste Delacroix	
4 à 64 Rue Auguste Delacroix	
2 à 22 et 9 à 17 rue Jean Molinet	
<b>FABRE D'EGLANTINE</b>	
<b>ADRESSES</b>	
1 à 7 rue Fabre d'Eglantine	
<b>AIGLON</b>	
<b>ADRESSES</b>	
1-2-3-4-6 Allée Chateaubriand	
1 à 5 et 2-6-8-10 Allée Stendhal	

<b>SECTEUR CENTRE</b>	
<b>VIEUX BEAUREPAIRE</b>	
<b>ADRESSES</b>	
101 à 109 RUE BEAUREPAIRE	
6-8 et 13-15 RUE JEAN YVART	
41 RUE CLAUDE BERNARD	
10 - 32 - 38 SQUARE LOUIS BRAILLE	
<b>ZAC BEAUREPAIRE</b>	
<b>ADRESSES</b>	
230 - 308 - 312 Rue du Chemin Vert	
1 Allée de Provence	
2 à 10 Place d'Anjou	
20 à 34 Avenue de Normandie	
27 à 35, 39 et 45 Avenue de Normandie	
1-2-3-4-8-10 Place de Bretagne	
2 à 12 Allée d'Auvergne	
2-4-10 Place de Savoie	